

**M. Whittaker:** Le ministre se souviendra peut-être que je l'ai interrogé au sujet du sac de produit insecticide de deux livres et demie, la dernière fois que nous étudions un bill sur le Tarif des douanes en comité plénier. Le sac de deux livres et demie de produits à pulvériser est le seul qui ne soit pas admis en franchise. Le ministre peut-il nous dire pourquoi les sacs de ce poids ont été exclus du bill, s'ils peuvent y être inclus maintenant ou si cela sera fait prochainement?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur le président, le sac de deux livres et demie a toujours posé un problème selon qu'il est utilisé à des fins agricoles ou non agricoles. Nous avons échangé énormément de correspondance avec le député. Nous continuons à étudier la question. Il pourrait être possible de distinguer le tarif général du tarif de la nation la plus favorisée. Nous étudions la chose en ce sens.

**M. Stevens:** Monsieur le président, avant de passer à l'article 2, le ministre pourrait-il nous dire dans quelle proportion les revenus douaniers seraient augmentés ou diminués par suite de l'adoption de ce bill, s'il est effectivement adopté ce soir? A-t-il des chiffres quant au montant des droits de douanes en jeu?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur le président, les sommes en jeu ne sont pas tellement importantes. En fait, nous voulons mettre fin aux plaintes de divers secteurs du pays. Au point de vue recettes douanières, les conséquences de cette mesure sont assez minimes comparées à la situation d'ensemble pour le pays. Il n'est pas possible, par exemple, d'évaluer ce que représentera la franchise accordée pour les recueils d'hymnes.

**M. Stevens:** Parfois, le ministre parle bien à la légère de milliards de dollars ou en tout cas de centaines de millions. Lorsqu'il parle de recettes minimales, peut-il nous donner une idée approximative des sommes en jeu?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur le président, lorsque je parle de chiffres minimaux, il s'agit de chiffres relatifs. Je suis fort heureux pour ma part de la réduction de un milliard apportée aux dépenses, même si le député s'est dit peu impressionné par ce chiffre. Quant aux incidences sur les recettes, pour utiliser le vocabulaire du député, cela équivaut à une somme d'environ un million de dollars. Pour moi, un million représente encore une somme d'argent considérable, mais si on compare cela aux recettes totales du pays atteignant les 35 milliards, c'est relativement peu.

**M. Whittaker:** Monsieur l'Orateur, en n'imposant pas de droit de douane aux recueils d'hymnes avec musique imprimée, cela n'entre-t-il pas directement en conflit avec ce que le secrétaire d'État essaie de faire avec *Time* et *Reader's Digest*, en ce qui concerne l'industrie canadienne de l'impression?

**M. Cullen:** La religion ne connaît pas de frontières.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur le président, nous autres à la Chambre des communes, nous n'attachons pas un prix à la religion. Ce numéro rétablit simplement

#### Tarif des douanes

l'entrée en franchise des recueils d'hymnes avec musique imprimée. Nous rétablissons une situation qui permettait autrefois l'entrée en franchise de recueils d'hymnes, soit jusqu'au mois de septembre 1974 lorsque Revenu Canada les a reclassifiés sous un numéro tarifaire différent. En réalité, nous rétablissons une situation au moyen d'une mesure législative que Revenu Canada avait classifiée par voie administrative.

**M. Johnston:** Monsieur le président, le ministre a opéré un changement dans les cadeaux occasionnels, au dernier numéro. A-t-il songé aux cadeaux de mariage qui ne sont jamais des cadeaux occasionnels? Dans de nombreux pays, ils sont obligatoires. Cette disposition ajoute, me semble-t-il, aux problèmes qui se posent aux jeunes couples qui doivent recevoir un cadeau dont ils ne veulent même pas et qui, pourtant, est taxable. Ils peuvent difficilement le refuser et ils doivent donc payer, les droits de douane. Le ministre a-t-il étudié cette question?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur le président, par suite des instances présentées par le député et d'autres, nous avons porté l'exemption de droits sur les cadeaux de \$10 à \$15. Ce qui est encore plus important, les \$15 ne s'appliquent qu'aux premiers \$15 du cadeau.

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** C'est toute une hausse!

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Comme le dit le député d'Edmonton-Ouest, c'est toute une hausse. Elle pourra aider les jeunes couples de la circonscription du député.

**Le président:** Le député de Pembina.

**M. Brisco:** Merci pour la nouvelle circonscription, monsieur le président. Toutefois, c'est Kootenay-Ouest. Nous prendrons toutes les circonscriptions que vous pouvez nous donner. Le ministre étofferait-il un peu la réponse qu'il a fournie au député d'Okanagan Boundary au sujet des recueils d'hymnes, des livres de prières et ainsi de suite? Je le dis sans arrière-pensée. N'est-ce pas pénaliser injustement les éditeurs canadiens qui peuvent essayer de promouvoir leur propre industrie? C'est apparemment la raison majeure du bill présenté par le secrétaire d'État au sujet de *Time* et *Reader's Digest*. Je ne crois pas vraiment que le ministre ait répondu dans ce contexte au député d'Okanagan Boundary.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur le président, nous rétablissons en fait une situation qui a existé jusqu'en septembre 1974, alors qu'il y a eu un reclassement administratif. Je ne pense pas que l'industrie de l'impression locale soit en jeu. Quand on nous a exercé de très fortes pressions de toutes parts à la Chambre, le député de Hamilton-Ouest en tête, il a été assez difficile de refuser.

● (2100)

**M. Whittaker:** Une question à propos du numéro 40916-1. Que signifie exactement «faucheuses» dans ce contexte? S'agirait-il de tondeuses à gazon?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Il ne s'agit pas du tout de tondeuses à gazon.

**Une voix:** Quel genre de tondeuses, alors?